



AVIS D'ENQUÊTE DE DECLASSEMENT

Le PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 21 juillet 2017, à une enquête publique sur le déclassement d'emprises affectées au parking public sis à NICE avenue Simone Veil, faisant parties du domaine public métropolitain.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés :

Mairie Annexe Saint-Augustin - 75 boulevard Paul Montel – 06364 Nice Cedex 4

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés,

du lundi 28 août 2017 au mercredi 20 septembre 2017 inclus

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

En outre, Monsieur Alain DELAGE, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, recevra les observations du public, à la mairie annexe Saint Augustin:

**le lundi 18 septembre 2017, de 9h00 à 13h30 et de 14h30 à 17h00
et le mercredi 20 septembre 2017, de 9h00 à 13h30 et de 14h30 à 17h00.**

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, **Mairie Annexe Saint-Augustin-75, boulevard Paul Montel- 06364 Nice Cedex 4**, qui les joindra au registre.